

La lettre des administrateurs

ERDF

mines-énergie

la
cgt
www.fnme-cgt.fr

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Octobre 2015

Déclaration CGT sur la sécurité au travail



Même si le TF se stabilise autour de 2 nous déplorons actuellement une série d'accidents très graves voire mortels.

Notre délégation CGT note que des mesures sont prises à chaque fois pour endiguer ce phénomène mais qu'elles restent inefficaces.

Les sanctions prises sont souvent à l'encontre des salariés se trouvant en bout de chaîne, mais ne remettent jamais en cause des organisations ou des décisions inappropriées, visant plus à faire des économies qu'à protéger les salariés.

Même si nous nous associons à la Direction pour trouver des solutions afin de faire baisser ces chiffres malheureux, force est de constater que cette dernière nous écoute mais ne nous entend toujours pas.

Nous rappellerons quelques points déjà évoqués précédemment :

-création ou plutôt réouverture des écoles de métiers pour former de manière appropriée à notre cœur de métier les nouveaux embauchés et ce, en anticipant les départs.

-maintien du savoir-faire terrain avec une formation adéquate

-une proximité dans l'organisation de l'exploitation avec une révision des organisations de travail. Ceci avec des managers de proximité intégrés au collectif de travail et formés à la technique, pas seulement des managers

« gestionnaires » soucieux d'un travail à moindre coût.

-rôle des CHSCT renforcé avec obligation de travailler avec eux localement. (fini la mise à l'écart de cet organisme par les responsables régions)

-rattachement à chaque DR d'une cellule de prévention et

de normalisation autonome, animant des réunions prévention et des visites de chantiers. Lors de ces échanges écouter les remontées des agents afin d'améliorer les procédures

-stopper les dérives dues à la réécriture des textes nationaux au local pour permettre de sursoir au manque de personnel (ex : travaux en TST BT car manque de CDC notamment pose des concentrateurs Linky sous tension directement sur transfo (passage en force !) etc...)

-application au local des décisions nationales
-etc...

La cgt rappelle que la réussite des grands projets industriels d'ERDF (Linky, Métropoles etc...) passera par la valorisation du travail des salariés qui, au quotidien, façonnent cette entreprise.



Evolution du service commun

La CGT a pris acte de cette évolution du service commun, soutenue par un projet industriel sur lequel la CGT a porté un avis positif. Mais nous souhaitons être éclairé plus précisément en terme d'organisation du travail et sur le volet politique industrielle des deux entreprises ERDF et GRDF lors d'une prochaine délégation spéciale. Cela permettra à l'ensemble des représentants du personnel de mieux appréhender les évolu-

tions en cours et les différences entre les deux entreprises.

Pour autant, la CGT rappelle qu'elle reste très attachée au périmètre actuel du service commun tel que défini par la loi.

Par contre, nous déplorons les difficultés de mise en œuvre du dossier convergence en région pour le transfert du premier tiers des agents des UCF, même si situation semble

s'améliorer dans certaines unités.

C'est pourquoi nous sommes circonspects sur la mise en œuvre de la suite du projet transformation !!!

La Direction doit rapidement créer les conditions pour une mise en œuvre homogène de son projet sur l'ensemble des régions, et donner rapidement des signes concrets quant à sa volonté de respecter ses engagements au plan social.

Projet linky

A plusieurs reprises et tout particulièrement dans notre intervention de juillet 2014, nous n'avons pas donné d'avis favorable au projet Linky.

Certes, comme nous l'avons déjà dit, il y a des avancées tant sur le volet social que sur le financement du projet.

Par contre il existe toujours trop d'incertitudes sur l'environnement réglementaire et législatif, sans garantie sur le maintien du système concessionnaire. Nous réaffirmons, Messieurs les

représentants de l'Etat, qu'il faut une clarification et une stabilisation du modèle actuel des concessions.

D'autre part, nous restons toujours très dubitatifs sur les avantages que pourraient en retirer tous les usagers, tout en reconnaissant que cet outil pourrait être un plus pour la gestion du réseau, à condition de s'en donner les moyens. Cela passe obligatoirement par la maîtrise et la gestion des données par ERDF. Chose qui n'est pas acquise.

Dernier sujet qui nous interpelle, la pose des concentrateurs.

A l'heure où notre entreprise vit des moments particulièrement douloureux avec des accidents mortels, il est indispensable de revoir la procédure de pose des concentrateurs en s'appuyant sur l'expérience des salariés. Car en effet, il y a un vrai danger électrique lors des travaux sur les liaisons transfo - tableau BT.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que notre délégation votera contre. (CFDT et CFE CGC ont voté pour)

mines-énergie

la
cgt
www.fnme-cgt.fr